



ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers

Communiqué de presse du 12 décembre 2025

L'association des propriétaires de forêts exige une mise en œuvre coordonnée de la Stratégie pour la forêt et le bois

Avec la nouvelle Stratégie intégrale pour la forêt et le bois (SIFB), le Conseil fédéral définit les grandes lignes de la politique nationale en matière de forêt et de bois jusqu'en 2050. En sa qualité de représentante des propriétaires de forêts, ForêtSuisse salue cette stratégie actualisée. Elle réclame cependant une mise en œuvre coordonnée des mesures, qui associe la Confédération, les cantons et la branche du bois.

Avec la Stratégie intégrale pour la forêt et le bois (SIFB), le Conseil fédéral adopte les lignes directrices pour les branches de la forêt et du bois dans une perspective à long terme, jusqu'à l'horizon 2050. Il s'agit d'une approche globale et intégrée qui prend en considération les différentes fonctions de la forêt, incluant aussi bien son rôle de protectrice que son exploitation. Cela contribuera à renforcer l'ensemble de la filière de mise en valeur de la forêt et du bois. C'est une approche que ForêtSuisse salue. Les intérêts des propriétaires de forêts ont pu être pris en compte durant le processus d'élaboration de la nouvelle stratégie, en collaboration avec l'ensemble des parties impliquées. ForêtSuisse escompte que l'économie forestière – premier maillon de la filière de valorisation du bois – bénéficie de l'attention nécessaire lors de la mise en œuvre de la stratégie.

L'approche globale se traduit notamment par le fait que les politiques sectorielles essentielles ont été prises en compte dans la SIFB. La nouvelle orientation stratégique concilie les exigences écologiques, économiques et sociales à l'égard de la forêt et de la ressource bois. Tous les objectifs sont formulés à l'horizon 2050, balisant les axes et les champs d'action qui leur correspondent. Cette orientation stratégique est couplée au rapport sur les indicateurs, et elle est concrétisée par les plans d'action qui découlent de ce rapport. Il faut que l'ensemble de ce travail s'accompagne d'un regard critique, pour parvenir à identifier à un stade précoce les avancées positives ou négatives, et à les orienter dans la direction adéquate. ForêtSuisse demande à être impliquée de manière appropriée dans ce processus.

Objectif: récolter un million de mètres cubes de bois supplémentaire

Quasi tous les aspects de la nouvelle SIFB ont un caractère primordial pour les propriétaires de forêts. La volonté exprimée conjointement avec l'économie du bois de récolter un million de mètres cubes de bois supplémentaire d'ici 2032, sans pour autant négliger les autres fonctions de la forêt, semble particulièrement importante. Cela ne peut toutefois réussir que si toutes les parties prenantes y contribuent, et tirent à la même corde. ForêtSuisse compte à cet effet sur plusieurs mesures. En fait partie le lancement de la nouvelle commission du marché du bois, qui s'appuie sur les dispositions légales récemment entrées en vigueur, et qui autorisent à nouveau la publication de prix indicatifs pour le bois suisse. Il s'agit là d'une contribution substantielle au renforcement de la chaîne de mise en valeur de la forêt et du bois. La nouvelle commission du marché du bois entre en fonction en janvier 2026.



En outre, la stratégie du Conseil fédéral ne doit pas rester une tâche unilatérale. Le taux actuel de subventionnement consenti à l'économie forestière suisse est faible; des mesures de soutien ciblées des pouvoirs publics – Confédération et cantons – demeurent d'autant plus indispensables. Même si le programme d'allègement budgétaire 2027 de la Confédération incluant des mesures d'économie dans le domaine de la forêt et du bois perturbe cet équilibre, il convient d'instituer et de maintenir à long terme un solide système de responsabilité financière partagée. Il faut que de nouveaux investissements soient possibles, par exemple dans la desserte forestière. C'est la seule voie pour atteindre les buts ambitieux fixés en matière de mobilisation supplémentaire de bois, mais aussi d'écologie et de biodiversité.

Documents de la Confédération à télécharger ici: [Le Conseil fédéral adopte la Stratégie intégrale pour la forêt et le bois 2050](#)

Contact:

Benno Schmid
responsable Communication et Politique, ForêtSuisse
+41 32 625 88 71
benno.schmid@waldschweiz.ch

ForêtSuisse – Association des propriétaires forestiers

ForêtSuisse est l'association faîtière des propriétaires forestiers. Elle représente les intérêts des quelque 250'000 propriétaires de forêts privées et publiques du pays. ForêtSuisse s'engage en faveur de conditions cadres permettant aux propriétaires, exploitantes et exploitants forestiers de pratiquer une sylviculture économiquement viable, écologiquement durable, et à même de préserver la vitalité et la diversité des forêts. Pour en savoir plus: www.foretsuisse.ch